



Paul, Corinthe et l'unité des chrétiens

Une lecture en continu

Nous voici entrés dans le temps ordinaire, le temps des dimanches répartis au long de l'année, entrecoupés des temps liturgiques spéciaux que sont l'Avent et le temps de Noël, le Carême et le temps pascal.

Ces dimanches, une trentaine en tout, ont la particularité de nous proposer une deuxième lecture tirée des lettres du Nouveau Testament, sans lien avec la première lecture qui est choisie en correspondance avec l'Évangile. Cette lecture est faite en continu d'une semaine à l'autre.

Nous commençons aujourd'hui la lecture de la première lettre de Paul aux Corinthiens.

Corinthe

À l'époque, c'est une ville très importante qui compte environ un demi-million d'habitants, dont les deux tiers sont des esclaves. Sa prospérité tient à sa situation géographique qui lui permet d'avoir deux ports : l'un sur la mer Égée, tourné vers l'est de la Méditerranée, la Turquie, la Syrie et Jérusalem; l'autre sur la mer Adriatique, tourné vers l'Italie. On avait imaginé un chemin pour faire rouler les bateaux sur la bande de terre qui sépare les deux mers, de sorte qu'on sauvait beaucoup de temps.

Corinthe, c'est une ville à la fois de luxe, pour les riches marchands et propriétaires de navires, un centre intellectuel et religieux diversifié, une ville multiethnique avec ces marins qui viennent de partout. C'est aussi une ville de désordre, de prostitution, jusqu'au temple d'Aphrodite dont le personnel se livrait à la prostitution sacrée.

Paul

Paul a passé dix-huit mois à Corinthe, de l'automne 50 au printemps 52, pour y annoncer l'Évangile. Il a sans doute été

précédé par Céphas (Pierre), et après son départ, il sera suivi par Apollos.

Après son départ de Corinthe, Paul reste en contact avec la communauté; il lui adresse une lettre, qui a été perdue, dans laquelle il traite des relations des chrétiens avec les « débauchés ». La première lettre que nous lisons, contenue dans le Nouveau Testament, date du séjour de Paul à Éphèse (55-57). Paul a eu beaucoup d'information de la part des Corinthiens, ils sollicitent son avis sur une foule de questions.

L'unité des chrétiens

Parmi les questions abordées dans les premiers chapitres de cette lettre, l'une est centrale, les divisions internes dans la communauté.

Nous ne lisons que les trois premiers chapitres de cette lettre d'ici au Carême. Il sera question de garder l'unité dans le Christ, de ne pas nous fier à la sagesse humaine, de préférer la sagesse de Dieu qui se manifeste dans la faiblesse du Messie crucifié. Le Christ n'est pas divisé, nous avons tous été baptisés dans l'unique Christ.

Alors que nous sommes entrés hier dans la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, qui se déroule jusqu'au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul, cette lettre nous recentre sur la personne du Christ, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.

Rencontre de prière pour l'unité à Magog

Nous tiendrons notre rencontre œcuménique annuelle de prière pour l'unité des chrétiens le dimanche 2 février prochain, à 14 h, à l'église St-Patrice. Elle est préparée conjointement par les églises anglicane, catholique et unie du Canada.

Gaëtan Baillargeon, prêtre



BAPTÊMES

St-Patrice

✠ Mylan Stocks, né le 13 juillet 2019, fils de Dany Stocks et de Amylie Asselin

FUNÉRAILLES

✠ Camille Bergeron, décédé le 3 janvier 2020 à l'âge de 86 ans

✠ Reynald Tremblay, décédé le 10 janvier 2020 à l'âge de 80 ans

✠ Fabienne Vachon, décédée le 11 janvier 2020 à l'âge de 93 ans

✠ Anita Bédard, décédée le 13 janvier 2020 à l'âge de 99 ans

CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL BUDAPEST (HONGRIE)

Du 11 au 21 septembre 2020 - \$2990.00. Avec Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe. Hôtel 3 étoiles situé au centre-ville de Budapest. Ou du 08 au 21 septembre 2020 (+ 4 jours en Pologne) \$3790.00.

Documentation gratuite sur demande ou téléchargeable sur notre site 1-800-465-3255 \www.associationreginapacis.org

RENCONTRE MENSUELLE DE L'APPAMM-ESTRIE

« Le phénomène des dépendances »

L'Association des proches de personnes atteintes de maladie mentale de l'Estrie (APPAMM-ESTRIE) vous invite à sa rencontre mensuelle de janvier 2020. Elle aura lieu le mercredi 29 janvier 2020 à 19 h 30, au Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2, salle 53-284, au 375, rue du Cégep, Sherbrooke. Personnes-ressources : Madame Anne Caron, éducatrice spécialisée et madame Karen Pouliot, psychoéducatrice. Admission gratuite. Informations : 819-563-1363. Bienvenue à tous et à toutes!

RESSOURCEMENT SPIRITUEL

Vous êtes invités à une journée de ressourcement qui aura lieu le samedi 29 février 2020 dans les salles 113-114 de l'église Notre-Dame-de-Protection (au 2050, rue Galt Est, Sherbrooke). L'abbé François Kibwenge du diocèse d'Ottawa sera le conférencier. Le thème de la journée: « Voici l'époux. Comprendre les temps de la fin ». La journée se déroulera de 8 h 45 à 16 h 45 (au plus tard). Ce sera une journée remplie de louange, enseignements, eucharistie, témoignages, confession, adoration et ministère de prière.

Coût : \$ 15,00 (GRATUIT pour les 17 ans et moins) Possibilité de commander du poulet le samedi midi au coût de \$ 10,00 ou d'amener son lunch.

Pour les détails, contactez le 819-566-8365 après 18 h ou faites parvenir un courriel à renchar.sher@hotmail.com.

Bienvenue à tous! N'hésitez pas à amener des nouveaux avec vous!

- Le comité du r.c.c. de Sherbrooke

LES AMIS DE SAINT-BENOÎT-DU-LAC

vous invitent à leur déjeuner-causerie, mardi le 11 février 2020 à 9 h. Thème annuel : *Comment s'incarne le salut dans ma vie, aujourd'hui ?* Personne invitée : Frère Pierre Loubier, moine. Endroit : restaurant l'Omnibouffe, au 660, rue Bowen Sud, Sherbrooke. Information : 819 823-6981.



Visitez notre site web au
www.eglisecatholiqueamagog.org



et suivez-nous sur Facebook:
Église catholique à Magog



VOS OFFRANDES (1 ^{er} et 5 janvier 2020)	ST-JEAN-BOSCO	ST-JUDE	ST-PATRICE
Quêtes	1 785.40 \$	700.50 \$	2 319.00 \$
Lampions	207.10 \$	364.75 \$	189.00 \$
Dons	58.70 \$	0.00 \$	231.00 \$
Quête spéciale	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Campagnes de financement	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$

CÉLÉBRONS CETTE SEMAINE EN UNION AVEC L'ÉGLISE

HORAIRE DU 18 JANVIER AU 26 JANVIER 2020

Samedi 18 janvier – 2^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Françoise Demers Lareau (1 ^{er} ann.)..... Offrandes aux funérailles Feu Cécile Boudreau Rodrigue Offrandes aux funérailles Feu Laurent Lessard Offrandes aux funérailles
---------	---------------	-------	--

Dimanche 19 janvier – 2^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Gatien Roy Son épouse et ses enfants Feu Marie-Jeanne Morin Sa sœur Céline Pour une faveur demandée à saint Antoine G. R.
9 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Pascal Ouellet (6 ^e ann.)..... Ses parents Feu Eliane O'Bready M. et Mme Maurice Girard Feu Aldé Byrns (15 ^e ann.) Son épouse et ses enfants
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Mario Lemelin..... La famille Morin Feu Alain Bouthot..... Son frère Jean Défunts Léontine Bussièrès et Alphonse Lacroix Lucile Guay
11 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Gaston Vachon (3 ^e ann.)..... Sa fille Annie Feu Normand Courtemanche..... Son épouse et sa fille Feu Louise Théroux Grenier Son époux et ses enfants

Lundi 20 janvier – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Eliane O'Bready M. et Mme Maurice Girard Défunts des familles Couturier et Dion M. et Mme Gilles Dion Pour les Âmes du Purgatoire M. et Mme Gilles Dion
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Louise Provencher Lucie et Réjean Feu Hélène Paré Beaudoin Offrandes aux funérailles Pour une faveur demandée à saint Antoine G. R.

Mardi 21 janvier – Sainte Agnès, vierge et martyre (rouge)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Fernand Homan Offrandes aux funérailles Feu Gatien Roy Offrandes aux funérailles Défunts des familles Couturier et Dion M. et Mme Gilles Dion
8 h 50	Saint-Patrice	Exposition	du Saint-Sacrement
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Pour le peuple de Dieu

Mercredi 22 janvier – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole
--------	---------------	-----------------------

Jeudi 23 janvier – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole
--------	---------------	-----------------------

Vendredi 24 janvier – Saint François de Sales, évêque et docteur de l'Église (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
16 h	Saint-Jude	Messe	Feu Marcel Roy Offrandes aux funérailles

Samedi 25 janvier – 3^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Dolorès Giroux Morin Offrandes aux funérailles Défunts Éméry et Thérèse Pouliot (7 ^e ann.)..... Laurette Feu Marguerite Bergeron Langlois (10 ^e ann.) Claude, Lucie, Alain
---------	---------------	-------	--

Dimanche 26 janvier – 3^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Germain Bergeron Offrandes aux funérailles Feu Paul-Émile Maclure..... Marguerite et Paulette Goudreau Feu Hervé Grenier Offrandes aux funérailles
9 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Fernand Homan Offrandes aux funérailles Feu Jeannette Bolduc Offrandes aux funérailles Pour les Âmes du Purgatoire M. et Mme Gilles Dion
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Estelle Côté Offrandes aux funérailles Feu Jean-Claude Couture (11 ^e ann.) Sa famille
11 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Mario Lacroix (messe ann.) Ses enfants Feu Normand Courtemanche Son épouse et sa fille Feu Daniel Latulippe Jeanne et René Latulippe

LAMPE DU SANCTUAIRE

St-Jean Bosco — Pour le repos de l'âme d'Éric Gilbert – Suzanne

St-Jude — Pour le repos de l'âme des parents et amis défunts – Michel et Monique



CÉLÉBRATIONS TÉLÉVISÉES



Les célébrations de 8h15 à St-Patrice sont télévisées et retransmises sur Cogeco et Axion

CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX

Une réforme des registres paroissiaux entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020, et ce, pour tous les diocèses du Québec. Leur présentation et les informations qui y sont colligées seront quelque peu différentes. Le changement qui sera le plus perceptible, c'est qu'il n'y aura plus de signature de registre lors des baptêmes, des mariages, des funérailles ou des inhumations. L'acte enregistrant cet événement sera dressé après la cérémonie et seul le responsable de la paroisse le signera. Cette façon de faire est déjà répandue dans plusieurs pays du monde et correspond à ce qui est requis dans le droit de l'Église catholique. Elle a pour avantage d'éliminer le transport de registres d'une église à l'autre qui comportait des risques de détérioration ou de manque à la confidentialité, les registres contenant des informations personnelles. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins devront continuer à signer le document civil (DEC-50). Par ailleurs, il sera toujours possible, pour la personne concernée, de demander un certificat d'un acte la concernant en s'adressant à la paroisse. Nous sommes conscients que ce changement pourra surprendre et même décevoir dans les premiers temps. Il facilitera cependant le travail du personnel des paroisses sans manquer à la finalité des registres paroissiaux, eux qui témoignent de la vie des catholiques et de l'Église. Nous comptons sur la collaboration de tous pour bien vivre ce passage.

Guy Boulanger, ptre Chancelier, Archidiocèse de Sherbrooke

Viens découvrir la Parole de Dieu, Puissance de Vie!

Quand?

**Les mercredis soirs du 22 janvier au
26 février 2020**

À quelle heure?

De 19h00 à 21h00

Où?

**Église Saint Jean Bosco,
900 rue Sherbrooke, Magog.**

*Tu ne verras plus jamais la Bible
de la même manière!*



Session Emmaüs

Info: Christian Lapalme

819-640-2823

cxlapalme@gmail.com